n° 18
Date de publication
14 juin 2017

Date d'observation
6 juin 2017

Grandes cultures

Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

À retenir cette semaine

- **Tournesol**
  - Les parcelles poursuivent leur développement au bénéfice de températures élevées, et s'approchent maintenant du stade bouton étoilé.
  - L'état sanitaire reste très bon avec peu de pucerons verts et des symptômes de maladies quasi absents.

- **Maïs**
  - Poursuite des captures de pyrales et pose des trichogrammes cette semaine.

- **Betterave sucrière**
  - Charançons adulte en régression
  - Teigne à surveiller
  - Première détection des noctuelles défoliatrices

Tournesol

Réseau 2017

8 parcelles ont fait l'objet d'un suivi cette semaine parmi les 13 parcelles enregistrées dans le réseau.

Stade des tournesols

75% des parcelles sont comprises 9 et 14 feuilles.
25% des parcelles ont atteint le stade Bouton étoilé (E1).

Ravageurs

- **Pucerons verts**

Période de risque : du stade B4 (2 paire de feuilles) au stade E1 (bouton étoilé).

Seuil de nuisibilité : 10% de plantes avec des symptômes de crispation.

Observations : 1 parcelle parmi 6 observées signale la présence de pucerons verts sur 25% des plantes. On compte globalement 2 pucerons par plante parmi les plantes concernées.

Analyse de risque
Le risque reste actuellement faible, d'autant plus que les parcelles évoluent rapidement vers la fin du stade sensible, marqué par le décollement du bouton. Il reste nécessaire de surveiller les parcelles jusqu'à la fin du stade sensible, en particulier pour les parcelles les plus tardives.

Des larves de coccinelles sont toujours observées dans les parcelles (4 parcelles sur 6), et contribuent à la régulation des populations de pucerons.

Présence de pucerons verts sur feuille (crédit : Terres Inovia)

- **Divers**

Deux parcelles signalent la présence de pucerons noirs de la fève. Cet insecte ne représente pas de danger pour la culture, mais peut être confondu avec le puceron vert du prunier.

Présence de pucerons noirs de la fève, sur feuille (crédit : Dominique Graillat -Valsoleil)

Maladie

- **Phomopsis**

<u>Période de risque</u> : de 4 feuilles jusqu'au jaunissement du dos du capitule.

<u>Seuil de nuisibilité</u> : pas de seuil établi.

<u>Observations</u> : une seule parcelle signale quelques symptômes de phomopsis sur feuilles, sur environ 1% des plantes.

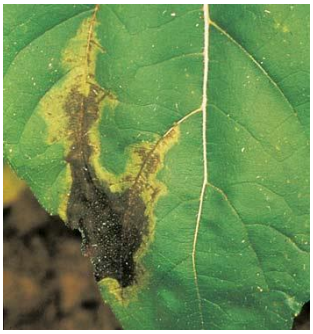

Symptômes de phomopsis sur feuille (crédit : Terres Inovia)

<u>Analyse de risque</u>

On ne constate pas d'évolution des symptômes de phomopsis, avec des signalements qui restent extrêmement limités.

Répartition régionale du risque phomopsis

Risque fort : attaques graves régulièrement observées
Risque moyen : attaques graves parfois observées
Risque faible : attaques graves très rares

			Comportement de la variété au phomopsis		
			Résistante (R)	Très peu sensible (TPS)	Peu sensible (PS)
Phomopsis	Zone à risque fort	Situations favorables au phomopsis*	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**	1 traitement selon BSV**
		Autres situations			0 ou 1 traitement selon BSV**
	Zone à risque moyen		Pas de traitement	Pas de traitement	0 ou 1 traitement selon BSV**
	Zone à risque faible		Pas de traitement	Pas de traitement	Pas de traitement
Phoma		Situations avec attaques marquées de phoma déjà observées Potentiel > 20-25 q/ha	1 traitement		

* Sols profonds (ex : alluvions de vallées, terreforts de bas de coteaux, etc.) ou sols moyennement profonds avec au moins l'un des caractères suivants :
- peuplements de plus de 60 000 plantes/ha,
- semis avant le 15 avril,
- reliquats azotés élevés avant semis, apport régulier de fertilisation organique.

** Stade LPT (stade limite passage tracteur sans automoteur): le traitement phomopsis (s'il est nécessaire) doit être réalisé lorsque le tournesol mesure en moyenne 55-60 cm. Au-delà de ce stade, le traitement est inefficace.
BSV : Bulletin de santé du végétal

- **Mildiou**

Aucun nouveau cas de mildiou n'est remonté cette semaine au travers des observations réalisées.

- **Divers**

Une parcelle signale des symptômes d'alternaria sur environ 1% des plantes. Les symptômes sur feuilles se caractérisent par de petites taches irrégulières brunes à noires entourées d'une zone décolorée jaune.
Cette maladie dont les signalements sont peu fréquents représente une nuisibilité quasi-nulle. Les pertes de rendements liés à l'alternaria sont exceptionnelles.

Symptômes d'alternaria sur feuille (crédit : Terres Inovia)

Maïs

Réseau maïs 2017

Ce bulletin fait état des observations réalisées en ce début de semaine sur 14 des 19 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne (7 dans l'Allier, et 7 dans le Puy-de-Dôme).

Stade et état des cultures

Les maïs se développent rapidement cette semaine : les stades vont de 7 à 17 feuilles, pour des semis du 6 au 19 avril. Une parcelle semée fin mai atteint 7 feuilles.

- **Pyrale**

Observations/reconnaissance
La pyrale est un papillon qui pond sur les maïs, ses larves perforent la tige et font des galeries à l'intérieur. Des pièges à phéromones sont mis en place sur 12 parcelles du réseau. Leur principe repose sur l'attraction des mâles (photo ci-contre) par une phéromone sexuelle et à leur capture dans un piège adapté. Ce dispositif est complété par 2 pièges lumineux

Modélisation
Les premiers papillons sont observables à partir de 350-400°C jours base 10 à compter du 1er janvier. Le vol est significatif à 500°C J ce qui correspond au stade de mise en place des trichogrammes. Le modèle INRA utilisé pour prévoir les lâchés de trichogrammes cumule à ce jour 452°C base 10 à Clermont-Fd. Les 500 °C base 10 seront atteints cette fin de semaine sur la base des prévisions de températures Météo-France à Aulnat.
L'année 2017 s'annonce précoce, la mise en place des trichogrammes doit être réalisée cette fin de semaine, d'autant plus que les conditions météo annoncées pour les prochains jours seront très favorables à l'activité de ces papillons.

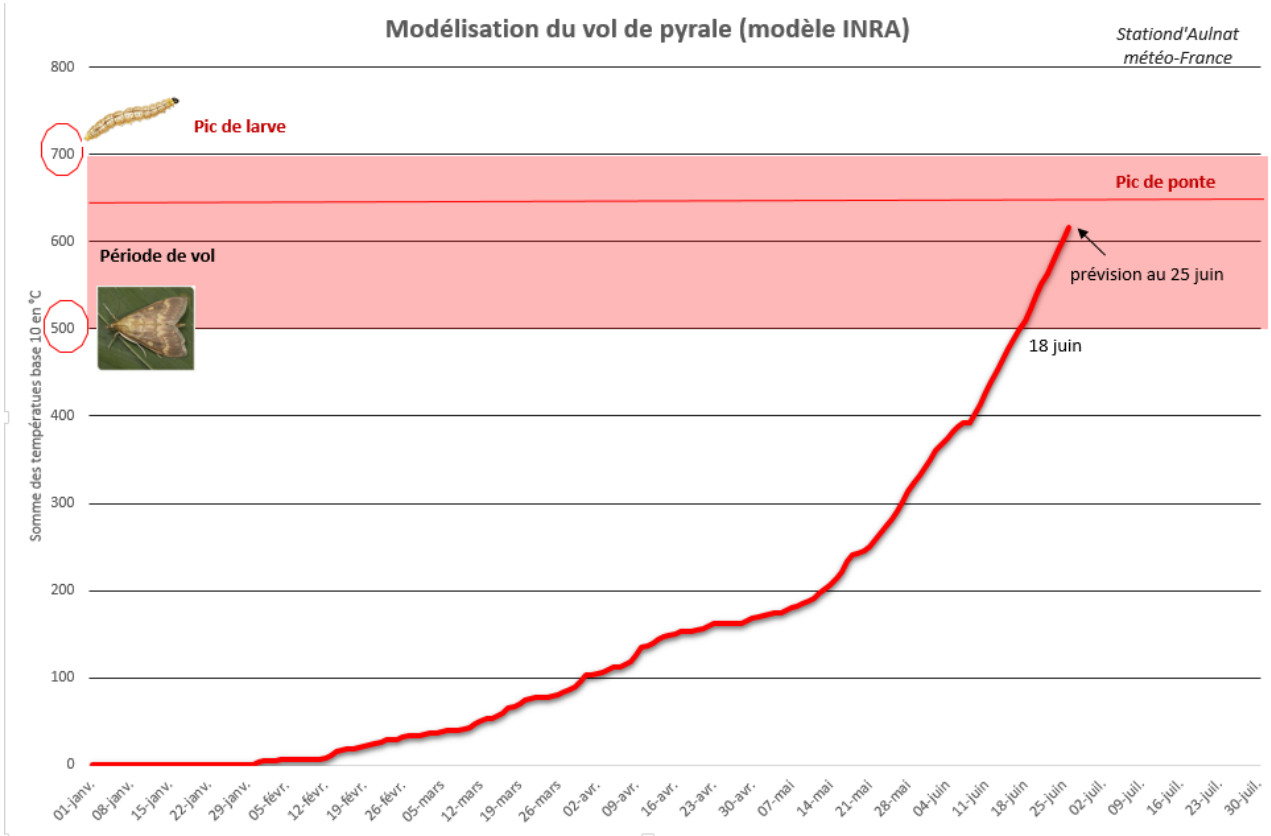

Piégeage

2 pièges lumineux et 12 pièges à phéromones sont en place. 1 piège lumineux et 3 pièges à phéromones ont capturé des pyrales cette semaine, voir le tableau ci-dessous :

Commune	Capture de la semaine	Capture depuis le début de la campagne
Gannat (piège lumineux)	5	5
Saint Pont (piège lumineux)	0	0
Le Theil	-	1
Franchesse	1	12
Limoise	1	3
Saint-Pourçain-sur-Besbre	17	17
Gannat	0	0
Saint Pont	0	0
Bussières-et-Pruns	0	0
Lussat	0	0
Saint Beauzire	0	0
Culhat	0	0
Pérignat-les-Sarliève	0	0
Antoingt	0	0

Analyses indicative du risque / seuil de nuisibilité : le vol de pyrale se poursuit, il n'y a pas de risque actuellement pour le maïs, il faut surveiller les pontes qui signalent le démarrage de la période à risque. Il n'existe pas de seuil de nuisibilité, mais le risque est présent dans toutes les zones de culture du maïs, et plus particulièrement dans les parcelles situées dans les zones géographiques où la pyrale était présente l'année précédente.
La pyrale est susceptible de provoquer des dégâts directs de plusieurs quintaux par la baisse du poids des grains et par la casse des tiges et des pédoncules. Elle provoque aussi des dégâts indirects, lorsque la seconde génération se développe sur les épis et créent des portes d'entrée au Fusarium de la section liseola, responsable de la production de fumonisines. Les conséquences en termes de qualité sanitaire sont alors importantes.

- **Pucerons**

Sitobion avenae

Identification : de couleur variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre, cette espèce mesure environ 2 mm (photo ci-contre). On la distingue par la couleur noire de ses cornicules. En général, les populations importantes s'observent à la base de la tige et sur les premières feuilles. Ce puceron peut monter sur les étages supérieurs dès 8-10 feuilles. A la floraison les populations peuvent être exceptionnellement très importantes.

Photo 2 Pucerons Sitobion avenae

Observations : 2 parcelles du réseau sur les 9 observées pour ce ravageur présentent des pucerons, de 1 à 10 par plante, ce qui est un niveau faible d'infestation.

Seuil indicatif de risque : en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation. Mais en général, *Sitobion avenae* disparaît avant la sortie des soies.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible autour de la floraison-fécondation.

Analyse indicative : la présence des pucerons est trop précoce pour être nuisible.

Metopolophium dirhodum

Identification : ce puceron mesure environ 2 mm, il est de couleur vert amande pâle et présente sur le dos une bande longitudinale d'un vert plus foncé (photo 3). Les cornicules ne sont pas colorées, de même que les pattes. Il est généralement présent sous la feuille de la base. Ce puceron transmet une salive toxique à la plante entraînant un ralentissement du développement de la culture. Les plus jeunes feuilles présentent des stries blanchâtres, le cornet peut également jaunir et les feuilles peuvent se gaufrer. L'attaque est le plus souvent généralisée à la parcelle.

Observations : 1 parcelle du réseau sur les 9 observées présente des pucerons, de 1 à 10 par plante, ce qui est un niveau faible d'infestation.

Photo 3 : Metopolophium dirhodum

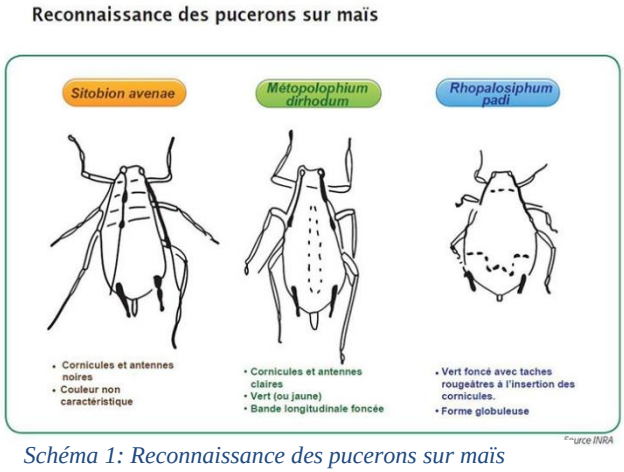

Schéma 1: Reconnaissance des pucerons sur maïs

Seuil indicatif de risque : tout comme *Sitobion avenae* en cas de pullulation sur les feuilles du haut de la plante lors de la fécondation des épis, le miellat peut recouvrir les soies et empêcher toute fécondation.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible de la levée au stade 7-8 feuilles. Au-delà de ce stade il peut supporter jusqu'à 200 pucerons par plante.

Analyses indicative : la pression des pucerons est trop faible pour être nuisible. Observez vos parcelles afin de bien identifier le ravageur (schéma 1).

Les auxiliaires présents naturellement dans les parcelles peuvent contenir les populations de pucerons. Une des 2 parcelles signalée avec présence de Sitobion avenae présente 5% des plantes avec présence de coccinelles adultes. A noter une parcelle du Puy-de-Dôme avec des pontes de syrphes signalées.

- **Cicadelle verte**

Présence signalée dans 5 parcelles sur les feuilles F5 et F6 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, avec jusqu'à 100% des pieds concernés. Le seuil de nuisibilité n'est atteint que lorsque les cicadelles touchent les feuilles à hauteur de l'épi, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

Betterave sucrière

Réseau

11 parcelles fixes ont été observées sur 20 référencées à ce jour.

Stades et état des cultures

Les parcelles sont en moyenne à 97% de couverture (90 à 100%) sauf pour les 60 ha ressemés qui sont à 50%.

Ravageurs

- **Charançon LIXUS JUNCI**

Le LIXUS JUNCI est présent dans 10 des 11 parcelles observées cette semaine

Vol d'adultes: actuellement nous sommes en fin du vol des adultes de 1ère génération.

La fréquence des piqures pour les 11 parcelles observées est en moyenne de 31% dont 2 parcelles à plus de 50% : Montpensier 70%, Bergonne 100%

Les premières larves sont bien visibles dans les pétioles et celles de la base commencent à creuser les galeries dans les collets

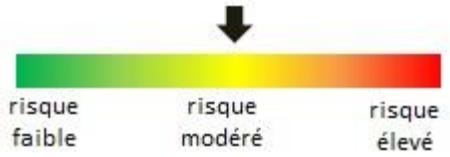

- **Teigne**

Observations : la recherche de chenilles se fait au cœur de la betterave. Les chenilles sont observées dans 6 parcelles avec en moyenne 3% de plantes attaquées ; la parcelle de Beaumont Les Randans est à 10%.

Seuil de nuisibilité : au-delà de 10% de plantes avec présence de larves.

Niveau de risque : les parcelles en culture sèche sont les plus exposées et doivent faire l'objet d'observations fréquentes ; les conditions pluvieuses ainsi que l'irrigation perturbent le développement des chenilles

- **Noctuelles défoliatrices**

Observations : la présence de morsures dans le feuillage ainsi que de déjections indiquent la présence de chenilles défoliatrices

Seuil de nuisibilité : au-delà de 50% de plantes avec présence de morsures récentes

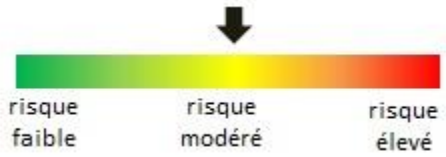

Maladies

- **Rhizoctone brun**

Observations : pas de dégâts nouveaux dans les parcelles du réseau ; des betteraves flétries avec pourriture sont observées en plaine avec une fréquence parcellaire faible.

Humidité et forte chaleur (au-dessus de 25°) favorisent le développement du champignon.

Risques : les parcelles en précédent maïs grain et surtout maïs semence sont les plus exposées. Les variétés tolérantes, à partir de la couverture du sol (stade BBCH39) expriment le maximum de leur tolérance et permettent de limiter l'intensité des attaques. Les parcelles avec le choix prioritaire de la tolérance nématode sont très exposées.

Seuil de nuisibilité : présence d'une betterave flétrie tous les 10 à 15 m

Parasite

- **Cuscute**

La betterave est la plante hôte qui permet à la cuscute de développer son réseau filamenteux de couleur orangé. Sa présence est constatée en dehors du réseau d'observation.

Nuisibilité : la cuscute est une plante parasite qui se développe sur plusieurs cultures de l'assolement (betterave, pomme de terre, oignon, maïs, …) ; sa présence constitue un danger vis-à-vis des plantes cultivées

Prévention : pour empêcher le développement de la cuscute il faut détruire la plante hôte dès l'apparition des premiers foyers

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures

Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 12
À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoces agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT